



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier 2019

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 105.1)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, lors de la séance du conseil du mardi 14 avril 2020 à 19 h 30.

Afin de respecter les mesures ordonnées dans l'arrêté ministériel numéro 2020-004 visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, le conseil siègera à huis clos, par visioconférence.

Toute question à ce sujet peut être transmise par courriel à greffe@ile-perrot.qc.ca.

Donné le 8 avril 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière